



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE POUR L'AUDIT

Formulaire à adresser

- à l'adresse : ecotravo-aides@alec-rennes.org

Objet du mail : demande de l'aide écoTravo pour l'audit - à l'attention du conseiller (mettre le nom de votre conseiller)

- ou à l'adresse postale suivante : **ALEC**

Demande aide écoTravo Audit - À l'attention du conseiller (mettre le nom de votre conseiller)

104 Boulevard Georges Clemenceau - 35200 RENNES

Attention : Il est conseillé de ne pas signer les devis avec les professionnels référencés écoTravo avant d'avoir eu l'accord de Rennes Métropole sous la forme d'un arrêté nominatif d'attribution d'aide. La signature d'un devis vous engage, vous devez vous assurer au préalable que Rennes Métropole vous accorde l'aide pour l'audit.

DEMANDE D'AIDE

La demande d'aide écoTravo concerne :

un Audit Base un Audit Plus

Nom du conseiller écoTravo :

Nom du bureau d'études thermiques référencé écoTravo que vous avez choisi pour la réalisation de l'audit énergétique :

Coût de l'audit énergétique € TTC

Estimation du coût de la prestation conformité BBC (voir règlement des aides aux travaux page 6) :
.....€ TTC

Dans le cas d'un Audit Plus, nom du maître d'œuvre ou architecte référencé écoTravo que vous avez choisis pour la visite conseil

Coût de la visite conseil : € TTC

IDENTIFICATION DU OU DES DEMANDEURS (= PROPRIÉTAIRES)

DEMANDEUR 1 *	DEMANDEUR 2
Civilité :	Civilité :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :
Profession :	Profession :

(*) : Si le RIB est au nom d'une seule personne, il doit être au nom du demandeur 1.

Si la demande est réalisée par un couple marié, pacsé ou vivant en concubinage tous les 2 propriétaires du bien concerné, les informations doivent être fournies pour les 2 personnes.

Adresse de la maison faisant l'objet de la demande de l'aide écoTravo pour l'Audit :

Numéro et voie

Code Postal et commune :

Adresse complète du ou des demandeurs (si différente) :

Numéro et voie : Code Postal et commune :

DESCRIPTION DU FOYER

Nombre d'enfants à charge (y compris enfants à naître, le préciser le cas échéant) :

Nombre total de personnes composant le foyer (y compris enfant(s) à naître) :

Montant du revenu fiscal de référence (RFR) de l'ensemble des personnes composant le foyer inscrit sur votre dernier avis d'imposition (ou sur votre ASDIR = Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu) : €

DESCRIPTION DE LA MAISON

S'agit-il d'une maison à usage d'habitation ? Oui Non

Vous êtes :

Propriétaire occupant en cours d'acquisition au titre de propriétaire occupant

Propriétaire bailleur en cours d'acquisition au titre de propriétaire bailleur

Autre : préciser

S'agit-il ou s'agira-t-il d'une maison occupée en tant que résidence principale ? Oui Non

Quelle est l'année de construction de la maison ?

PIECES A JOINDRE

- Le RIB sur lequel sera versée l'aide (si le RIB est au nom d'une seule personne, il doit être au nom du demandeur 1)
- Le dernier avis de taxe foncière, ou, dans le cas d'une acquisition en cours ou récente, la signature du compromis de vente ou l'acte authentique d'achat
- Pour les propriétaires bailleurs, le contrat de location. Si le logement n'est pas loué au moment de la demande d'aide à l'audit, une attestation sur l'honneur indiquant que le logement sera mis en location à titre de résidence principale dans les 6 mois suivants le paiement du solde de l'aide à l'audit
- Le devis d'audit du (ou des) professionnel(s) référencé(s) que vous avez choisi(s) non signé
- La proposition de tarif de la prestation «conformité scénario BBC» non signée
- La charte de confiance écoTravo signée
- L'attestation d'engagement SARE intégrée ci-après complétée et signée

ENGAGEMENT

Je, Nous soussigné(s)¹
atteste, attestons¹

- ne pas être bénéficiaire des aides de l'ANAH ;
- que l'audit n'a pas commencé à ce jour ;
- l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire ;
- avoir pris connaissance des deux règlements des aides écoTravo pour l'audit (dernière version en vigueur) et pour les travaux (dernière version en vigueur) et en accepter la totalité des conditions ;

reconnais, reconnaissons¹ que :

- seule la décision expresse d'octroi de l'aide écoTravo par décision des instances dédiées, suivie de la signature d'un arrêté nominatif d'attribution des aides engage Rennes Métropole sur le plan juridique et financier.
- les projets éligibles seront aidés dans la limite de l'enveloppe financière allouée au dispositif de soutien.
- ma demande d'aide écoTravo pour l'audit n'est pas conditionnée à la réalisation de travaux.

Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de l'aide octroyée.

Tout dossier incomplet, non daté ou non signé ne sera pas pris en compte.



Fait à

Le

Signature(s) du (des) demandeurs (précédée de la mention «Lu et approuvé») :



ATTESTATION POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR UN PROJET DE RÉNOVATION PERFORMANT

ATTESTATION SARE - ACTE A4

Cette attestation est à renvoyer, signée, avec le formulaire de demande d'aide à l'audit.

1/ PRÉSENTATION DU PROJET ENVISAGÉ

Il s'agit de présenter rapidement le projet que vous envisagez. Il sera actualisé suite à la réalisation de l'audit énergétique.

Description du projet :

- Isolation :
- Changement de menuiseries :
- Ventilation :
- Changement de mode de chauffage :
- Régulation :
- Changement de système de production d'eau chaude sanitaire :
- Autre (préciser le ou le(s) poste(s)) :

2/ PRÉSENTATION ET CHOIX DE L'ACCOMPAGNEMENT

Vous avez la possibilité de vous faire accompagner par un conseiller pour préparer et définir le projet de rénovation énergétique de votre logement.

Il comporte les missions décrites ci-dessous, parmi lesquelles certaines sont systématiques tandis que d'autres seront déclenchées à votre demande. Pour ces dernières, l'accompagnement pourra se faire via des échanges de mails, des rdv téléphoniques, visioconférences ou des rdv physiques au bureau de l'ALEC.

- L'organisation d'une visite sur site en amont de la phase chantier : il s'agit de la visite de restitution de l'audit énergétique réalisée par le bureau d'études, qui doit vous permettre de vous en approprier les résultats ; cette visite est obligatoire dans le cadre de l'aide à l'audit écoTravo.
- L'envoi systématique d'un plan de financement par le conseiller écoTravo de l'ADIL, faisant apparaître les dispositifs financiers mobilisables et le « reste à charge », pour les 3 scénarios de travaux proposés dans l'audit ; le conseiller de l'ADIL se tient ensuite à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires ; ce plan pourra être actualisé sur la base des devis que vous aurez sélectionnés au moment de passer à l'étape des travaux.
- Une aide à la décision en terme de scénario de travaux de rénovation énergétique et de définition du programme de travaux : à votre demande.

- Une présentation des signes de qualité (qualifications et certifications) et la fourniture de coordonnées de professionnels RGE du territoire pour le volet études et/ou pour la réalisation des travaux (ces listes sont accessibles sur le site FAIRE : à votre demande).
- Une aide à l'analyse des devis pour vérifier leur conformité aux critères d'obtention des aides publiques ou privées. Cette analyse sera faite systématiquement dans le cas d'une demande d'aide aux travaux écoTravo. Si vous n'êtes pas éligible à cette aide, cette assistance se fera à votre demande.
- Une aide systématique à la constitution du dossier de demande d'aide aux travaux écoTravo pour les ménages éligibles.
- Un soutien à la mobilisation des autres aides financières, en amont de la signature des devis : à votre demande.

Déontologie et cadre de l'accompagnement

Les informations et conseils de votre Conseiller écoTravo - France rénov' sont indicatifs et fournis à partir des seuls éléments présentés/demandés. L'accompagnement fourni constitue une aide à la décision. Le choix et la mise en œuvre des solutions, la mobilisation des aides financières associées relèvent de votre responsabilité et de celle des entreprises qui seront sollicitées. La responsabilité du Conseiller France rénov' ne pourra en aucun cas être recherchée.

3/ ENGAGEMENT SIGNÉ DU DEMANDEUR

Pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement de l'Espace Conseil écoTravo - France rénov', vous vous engagez à :

- Avoir pour objectif d'obtenir, grâce aux travaux, un gain énergétique d'au moins 35% par rapport à la consommation annuelle en énergie primaire de l'état existant et d'atteindre le niveau BBC rénovation ;
- Avoir pour objectif d'obtenir une consommation conventionnelle annuelle en énergie primaire après travaux, rapportée à la surface habitable, inférieure à 331 kWh/m².an sur les usages de chauffage, refroidissement, production d'eau chaude sanitaire et ventilation;
- Avoir pour objectif de ne pas augmenter les émissions de gaz à effet de serre de votre logement au travers des travaux de rénovation ;
- Transmettre tous documents et informations indispensables à la bonne réalisation de l'accompagnement ;
- Informer le conseiller au fur et à mesure de l'avancée de votre projet de rénovation ;
- Autoriser le conseiller à vous relancer aux différentes étapes du projet dans le cas où il n'aurait pas d'information de votre part.



Fait à

Le

Signature(s) :

écoTravo - Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
02 99 35 23 50 / ecotravo-aides@alec-rennes.org